

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 05 mai 2015*

Le Conseil Municipal de la Commune de MALVALETTE s'est réuni le 05 mai 2015 sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MONTAGNON, Maire.

- ✓ Remplacement de l'agent d'entretien  
Monsieur Le Maire informe que Mme BOUIX Stéphanie remplacera Mme GRAND Evelyne à compter du mercredi 06 mai 2015.

- ✓ **Choix du bureau d'études pour le PLU**

La commission d'Appels d'Offres concernant le PLU s'est déroulée le jeudi 30 avril à 14h00 en mairie. La candidature du bureau d'études « Bémou Urba et Infra » basé à Brives Charensac (43700) a été retenue. Plusieurs critères ont permis ce choix :

60 % : le Prix soit 25 715€ HT

40 % : la proximité géographique, le nombre de réunions, le délai et la numérisation des documents.

Vote à l'unanimité

- ✓ Choix de la banque pour les emprunts Commune et Assainissement  
Après avoir lancé une consultation des banques pour les deux emprunts budgétés, voici un comparatif des propositions obtenues :

EMPRUNT BUDGET : COMMUNE					
DESIGNATION	DUREE (en années)	TAUX EN %	Frais de dossier en %	MONTANT EMPRUNTE EN €	COUT TOTAL EN €
CREDIT AGRICOLE	10	1.52	0.10	126 000	136 183.20
CAISSE D'EPARGNE	10	1.54	0.20	126 000	136 404.00

EMPRUNT BUDGET : ASSAINISSEMENT					
DESIGNATION	DUREE (en années)	TAUX EN %	Frais de dossier en %	MONTANT EMPRUNTE EN €	COUT TOTAL EN €
CREDIT AGRICOLE	15	1.73	0.10	120 000	136 620.51
CAISSE D'EPARGNE	15	1.75	0.20	120 000	137 040.00

Monsieur Le Maire souligne que l'écart entre les propositions est minime mais que le choix s'est porté sur le crédit agricole.

✓ **Travaux d'assainissement**

Monsieur Le Maire rappelle que des travaux d'assainissement sont prévus à Bruailles et qu'une partie des canalisations d'eau seront remplacées par la même occasion et pris en charge par le SIAEP.

Monsieur Le Maire précise qu'il serait judicieux d'enfouir les lignes électriques, les différents intervenants sont donc conviés à une réunion le jeudi 21 mai 2015 à 14h00 en mairie.

✓ **Convention de la commune d'Aurec -Sur -Loire pour mise à disposition de personnel**

Monsieur l'adjoint au Maire, M. Frédéric PUZZANGARA, expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de signer une convention de trois ans avec la mairie d'Aurec - Sur - Loire pour obtenir des fleurs et ainsi embellir les villages de Malvalette. Cette année, et pour un budget d'environ 150 €, le village de Bruailles sera fleuri.

Vote à l'unanimité

✓ **Spectacle les 25, 26 et 27 juillet 2015**

La conseillère, Mme Anne PATURAL, présente un projet de spectacles de « la compagnie du Théâtre des chemins ». Ils se dérouleront les samedi 25, dimanche 26 et lundi 27 juillet 2015. Ils auront lieu à Bruailles voire au Bourg dans une yourte accueillant une cinquantaine de personnes s'il ne fait pas beau. Le projet comporte deux spectacles intitulés « sève qui pleut » et « les oiseaux ont leur mots à dire » et des ateliers pour les enfants.

Voici le détail concernant le budget pour les spectacles, à savoir qu'ils sont subventionnés à hauteur de 80% par le pays de la jeune Loire et ses rivières :

<p><b>BUDGET POUR L'ACCUEIL DU SPECTACLE ITINERANT « LES JARDINS DU FLEUVE »</b></p>
--

PRESTATIONS POUR DEUX SPECTACLES ET DES ATELIERS POUR ENFANTS SUR 3 JOURS = 2 360 €

Financement à 80 % par le Pays de la Jeune Loire et ses rivières = 1 888 €

RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE 20 % = 472 €

HEBERGEMENT DE LA COMPAGNIE = PREVOIR UN EMPLACEMENT AVEC EAU ET ELECTRICITE POUR LES CAMPING-CARS

REPAS AVANT LES SPECTACLES POUR LES COMEDIENS = 120 €

FRAIS DE PUBLICITE (IMPRESSION, MAILING...) = PRIS EN CHARGE PAR LA COM-COM OU L'OT (la commune aura en charge le collage des affiches)

**REPAS A PREVOIR POUR LES COMEDIENS**

DESCRIPTION	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE REPAS PAR JOUR PAR PERSONNE	TARIF UNITAIRE DU REPAS	TOTAL
- 5 comédiens sur une journée	5	2	5	$(5*2)*5 = 10$ repas à 5 € = 50
- 3 comédiens sur une journée	3	2	5	$(3*2)*5 = 6$ repas à 5 € = 30
- Journée « Ateliers » : 8 repas	8	1	5	$8*5 = 8$ repas à 5 € = 40
<b>TOTAL</b>				<b>120</b>

**BUDGET TOTAL = 472 + 120 = 592 €**

Monsieur Le Maire précise que ces spectacles seront affectés au compte 6232 « fêtes et cérémonies » pour un montant maximum de 700 € « fêtes et cérémonie ».

Vote à l'unanimité

✓ **Projet d'un local technique : consultation de maîtres d'œuvre**

- Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les dossiers concernant les projets doivent être présentés avant la fin d'année. Le projet de local technique devient une priorité notamment avec les nombreux vols de matériels dans les communes voisines et par le passé au sein de la commune. Monsieur Le Maire propose le lancement de consultation des maîtres d'œuvre pour ce projet.

Vote à l'unanimité

✓ **Questions diverses**

1. Electrification : Monsieur Le Maire précise avoir reçu un courriel du Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire concernant le recensement de problèmes électriques. Il rappelle que jusqu'à présent la pose d'enregistreur (boîtier permettant de déceler les problèmes, sorte de mouchard) de la part d'ERDF coûtait aux abonnés la somme de 425.16€ TTC, le syndicat propose de l'effectuer gratuitement. Les deux personnes de la commission d'électrification, Messieurs Michel BES et Pierre LEPERCKE, sont chargés d'émettre un petit questionnaire aux abonnés.
2. Le conseil municipal décide de se réunir régulièrement pour discuter des projets de la commune.
3. Il a été soulevé le problème de stationnement dans Mayol et les possibilités d'aménagement.
4. Commémoration de « La Victoire du 8 mai 1945 » le dimanche 10 mai 2015 après la messe.
5. La sécurité des puits

Secrétaire de séance : M.Michel BES

Séance levée à 22h30.